

MÉTIERS DU MONDE AGRICOLE

Étude de la santé et des risques professionnels

Information aux participants

Premiers résultats

(Ensemble pour
votre avenir santé)

coset

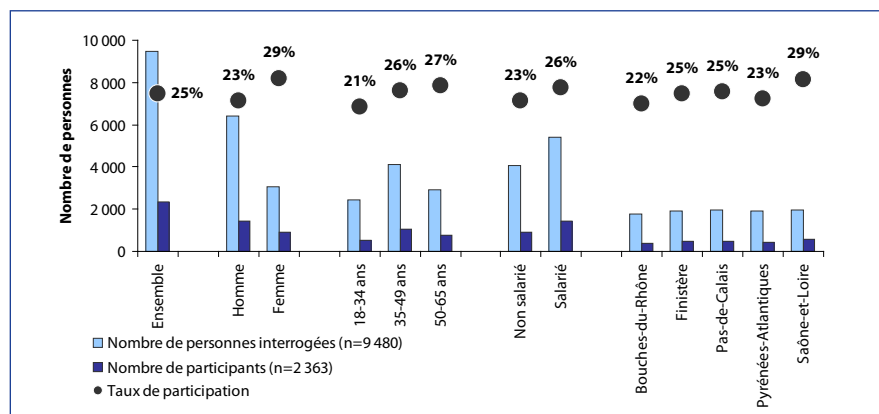
En 2010, vous avez accepté de participer au démarrage de l'étude Coset-MSA lancée auprès des professionnels ou anciens professionnels du monde agricole, dans le cadre du premier grand programme français de surveillance de la santé en relation avec le travail. Nous vous en remercions et avons le plaisir de vous en présenter les tous premiers résultats.

Participation à l'enquête postale

Lors de la campagne 2010, près de 2 400 personnes ont, comme vous, répondu au questionnaire de santé et d'histoire professionnelle, soit presque une personne interrogée sur quatre. La figure 1 présente les taux de participation en fonction du sexe, de l'âge, du statut professionnel et du département d'activité.

En proportion, on constate que les hommes sollicités ont un peu moins participé que les femmes (23 % contre 29 %) et les jeunes actifs moins que leurs aînés (21 % pour les plus jeunes contre 27 % pour les plus âgés). Enfin, les actifs salariés ont davantage participé que les non salariés.

Figure 1

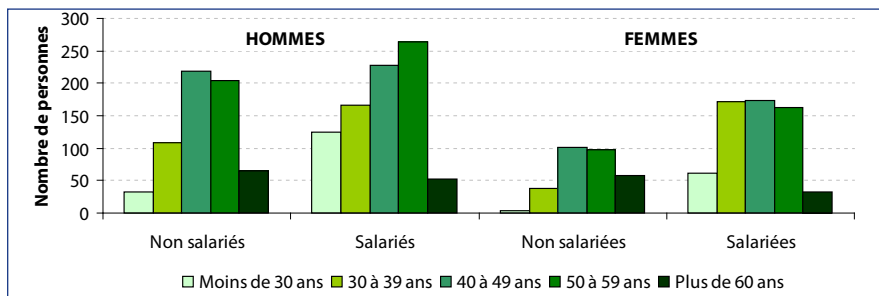


Description des participants à l'enquête postale

La figure 2 présente la description des répondants au questionnaire. Comme c'est le cas dans la population active du régime agricole, les hommes sont plus nombreux que les femmes et les salarié(e)s un peu plus nombreux(es) que les non-salarié(e)s. Les très jeunes actifs sont nettement plus nombreux parmi les salariés que parmi les non-salariés.

Globalement, en termes d'âge, de sexe et de statut d'actif, la population des participants est proche de celle des personnes sollicitées pour participer. Ainsi, les personnes ayant répondu permettent de représenter une grande variété de situations de travail différentes, ce qui est un atout important pour le succès de cette étude.

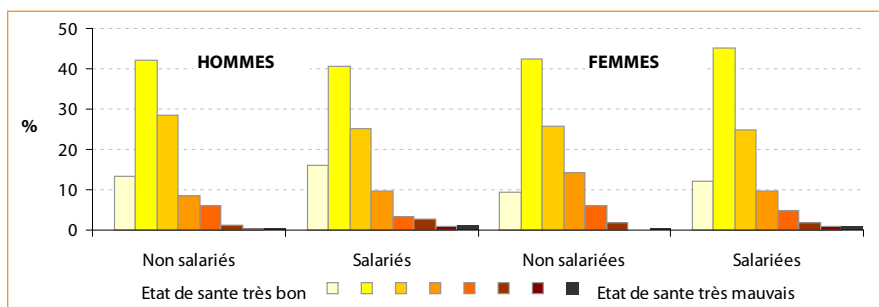
Figure 2



État de santé perçu selon le sexe et le statut

Vos réponses à la question sur l'état de santé général, présentées en figure 3, montrent qu'en proportion, les participants se déclarent plutôt en bonne santé. Les réponses sont similaires chez les hommes et chez les femmes, qu'ils soient salariés ou non.

Figure 3



Suite de l'étude...

Des résultats plus détaillés et étendus à l'ensemble des actifs du monde agricole seront disponibles prochainement. Ils seront consultables sur le site Internet : <http://www.coset.fr>.

Vous recevrez régulièrement par courrier une synthèse des principaux résultats ainsi qu'un court questionnaire vous permettant de signaler tout changement concernant votre état de santé ou votre situation professionnelle. Ce suivi sera réalisé même si vous n'êtes plus affilié à la MSA et même si vous n'êtes plus en activité.

Et en 2013...

Restreinte dans un premier temps à cinq départements, cette étude sera étendue en 2013 à la France entière afin de prendre en compte toutes les situations de travail sur le territoire.

Coset est un grand programme national dont les objectifs sont de :

- ▶ surveiller au fil des années l'état de santé des actifs et des anciens actifs ;
- ▶ décrire et surveiller les liens entre les facteurs professionnels, les conditions de travail et les problèmes de santé (allergies, troubles musculaires et articulaires, problèmes cardio-vasculaires et respiratoires, cancers, problèmes de santé mentale...) ;
- ▶ établir des recommandations afin de prévenir ces risques.

L'étude Coset-MSA est menée auprès des professionnels et anciens professionnels du monde agricole par l'Institut de veille sanitaire (InVS), en partenariat avec la MSA et avec le soutien du ministère chargé de la Santé et du Travail. Des actifs d'autres régimes de protection sociale seront également suivis au sein du programme Coset, ce qui permettra ainsi d'étudier l'ensemble de la population au travail en France.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce programme, nous vous invitons à consulter son site Internet : <http://www.coset.fr>.

Nous vous remercions encore pour votre participation qui contribuera à améliorer la connaissance du poids des facteurs professionnels sur la santé dans notre pays et fait de vous un véritable acteur d'un grand programme de surveillance dont les retombées seront utiles pour vous et pour les générations futures.

Toutes les informations recueillies dans le cadre de ce programme sont analysées collectivement dans le strict respect de l'anonymat des personnes.

Nous vous rappelons que votre participation n'a aucun caractère obligatoire et ce, conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés. Vous restez totalement libre de vous retirer de cette étude à tout moment et sans quelconque justification. Vous pouvez demander l'accès et la rectification des informations vous concernant auprès de l'InVS, à l'adresse indiquée ci-après :

Institut de veille sanitaire – DST
Étude Coset
12 rue du Val d'Osne, 94415 Saint-Maurice cedex